

Bulletin d'histoire politique

La réforme de l'enseignement de l'histoire et la marginalisation de l'histoire politique dans les universités francophones montréalaises

Robert Comeau et Jacques Rouillard



Volume 15, numéro 3, printemps 2007

Quinze ans d'histoire politique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1054564ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1054564ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)
1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Comeau, R. & Rouillard, J. (2007). La réforme de l'enseignement de l'histoire et la marginalisation de l'histoire politique dans les universités francophones montréalaises. *Bulletin d'histoire politique*, 15(3), 173–179.
<https://doi.org/10.7202/1054564ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2007

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

La réforme de l'enseignement de l'histoire et la marginalisation de l'histoire politique dans les universités francophones montréalaises

ROBERT COMEAU ET JACQUES ROUILLARD

*Respectivement professeur associé au département d'histoire de l'UQAM et
professeur au département d'histoire de l'Université de Montréal
(responsable du programme en études québécoises)*

Comme on le sait, l'annonce du nouveau programme d'histoire du Canada et du Québec destiné aux étudiants de niveau secondaire a suscité de vives réactions qui ont conduit le ministère de l'Éducation à refaire ses devoirs à deux reprises. La version définitive annoncée au début du mois de novembre 2006 tient compte dans une certaine mesure des reproches qui lui étaient adressées, mais elle est loin de représenter une reddition. Les principes qui guident le programme sont toujours les mêmes que ceux qui l'ont inspiré au départ. Ainsi, l'histoire n'a pas de pertinence propre dans le nouveau programme ; elle vise à ne servir qu'une seule cause, l'éducation à la citoyenneté. Personne ne conteste l'importance de donner les bases d'une formation citoyenne aux étudiants et étudiantes, mais il y a lieu de s'inquiéter de la subordination de la discipline à ce seul objectif.

En vue de former de bons citoyens, heureux de vivre en société démocratique et ouvert à la pluralité des identités, les auteurs du programme, notamment dans sa première version, ont mis en sourdine les valeurs communes qui ont façonné le Québec, minimisé les conflits sociaux et nationaux et gommé l'identité francophone de la société québécoise. En fait, ils ont largué le « nous » québécois au profit du « je » citoyen. Animés de cet esprit, ils ont privilégié certains événements de notre histoire et en ont marginalisé d'autres. Ainsi, comme plusieurs l'ont souligné, la dimension conflictuelle de notre histoire tout comme son héritage francophone étaient-ils mis en sourdine au profit d'une vision inclusive de la diversité de ses citoyens. Il y

avait là une volonté d'accommodement à la diversité qui dépassait les limites du raisonnable et qui finalement vidait notre passé de sa spécificité. Heureusement, la dernière mouture du programme corrige les aspects les plus controversés de la réforme.

Cette représentation post nationale de l'histoire est influencée par la tendance chez les historiens de profession à discréditer l'histoire politique depuis les années 1960 au profit de l'histoire sociale. Cette dernière spécialisation en est venue à détenir une position tellement dominante qu'elle occupe presque tout le champ de la recherche parmi les historiens francophones des universités québécoises¹. Partout, il y a volonté de réécrire l'histoire du bas vers le haut plutôt que des élites vers le peuple comme le voulait autrefois l'histoire politique traditionnelle. Cette tendance se manifeste éloquentement en histoire religieuse, un champ toujours bien vivant parmi les historiens professionnels québécois, et même du côté de l'histoire intellectuelle où Yvan Lamonde a senti la nécessité d'intituler sa synthèse en trois tomes : *Histoire sociale des idées au Québec*. C'est que le Québec a été touché évidemment par l'historiographie française, notamment l'école des *Annales*, qui depuis les années 1930 discrédite l'histoire politique pour sa fascination à l'égard des luttes de pouvoir, sa chronique événementielle, son manque de profondeur explicative et sa tradition positiviste. En France, l'hostilité était répandue jusqu'à tout récemment au point où les meilleurs historiens la condamnaient « pour atteinte à l'intelligence historique »².

Au Québec, il est certain que l'histoire sociale sous l'influence de l'historiographie française a permis des avancées considérables dans la connaissance du passé. Elle a mis en relief notamment l'existence de classes sociales et de groupes sociaux jusque là négligés par l'historiographie et elle a initié de nouvelles avenues de recherche comme la condition féminine, les groupes ethniques, les conditions de vie, le milieu urbain, etc. Il en est résulté une réécriture de notre histoire dans le sens de la diversité et de la pluralité. Cette avancée heureuse de la recherche a rendu caduque une vision plutôt organique et homogène du Canada français qui avait longtemps prévalu dans l'imaginaire de nos élites. Elle a eu aussi pour résultat de faire ressortir des parallèles nombreux entre l'évolution du Québec et celle du reste de l'Amérique du Nord, permettant d'insérer notre histoire dans le cadre plus large de l'américanité³.

Mais voilà, forte de son succès, la « nouvelle histoire » occupe maintenant une bonne partie de la production historique. Les départements d'histoire sont composés largement de professeurs qui se réclament de cette pratique directement ou indirectement et ils orientent les travaux de leurs étudiants

gradués dans cette direction. Et comme il arrive souvent en situation de suprématie, plusieurs de ses praticiens dévalorisent ou rejettent d'autres horizons pour aborder l'étude du passé. C'est à un tel anathème que l'histoire politique est maintenant vouée. Autrefois la seule avenue pour explorer le passé, elle est maintenant devenue la refoulée, le paria de l'historiographie, alors même qu'elle a opéré un renouvellement de ses problématiques. Plusieurs historiens d'ici reprendraient sûrement à leur compte la formule de l'historien français Jacques Le Goff qui écrivait en 1978 : « Détrôner l'histoire politique, ce fut l'objet numéro un des *Annales*, et cela reste un souci de premier rang de l'histoire nouvelle »⁴. La même « attitude arrogante » est répandue au Québec⁵ ; elle s'inscrit dans la même répulsion qui a marqué l'histoire politique en France. Mais l'histoire politique a retrouvé sa légitimité en France, notamment depuis les années 1980, alors qu'ici elle est toujours considérée comme désuète et peu digne d'intérêt.

Cette marginalisation occulte évidemment la recherche sur le lieu important de gestion de la société globale que représente le pouvoir politique, particulièrement celui de la nation et de l'État. En effet, c'est là que s'effectue la gérance du bien commun et l'arbitrage des revendications des classes et des mouvements sociaux. Il est un point de convergence de la plupart des activités de l'ensemble social. Gérer la loi en autorisant, interdisant, encourageant ou entravant demeure un pouvoir capital dans la direction d'une société⁶ tout comme celui de lever des impôts et d'administrer un budget. Il importe donc que les historiens s'intéressent aux décisions politiques pour parvenir à une juste compréhension de notre devenir. L'ignorer, c'est se priver d'une clé importante pour accéder à une vue globale des phénomènes historiques. Sa place en histoire est aussi nécessaire que celle que les journaux quotidiens réservent aux événements politiques pour rendre compte de l'actualité. Peut-on imaginer qu'ils les éliminent de leurs pages parce que jugés secondaires ? Ils en regorgent chaque jour pour rendre compte du passé récent. Pourquoi alors les écarter de la mémoire d'un passé plus lointain ?

Comment prétendre que l'action de l'État n'a pas d'intérêt pour l'intelligence même de faits sociaux tels la mise en place de l'État-protecteur depuis la Deuxième Guerre, l'établissement de politiques de santé et d'assistance publique, l'adoption de la loi des relations ouvrières en 1944, l'obtention du droit de vote pour les femmes en 1940 et l'égalité de leurs droits juridiques en 1964, etc. *A contrario*, le refus du gouvernement québécois de créer un ministère de l'Éducation avant 1964 et de s'occuper activement de l'immigration avant les années 1960 a marqué la société québécoise. Il n'y a guère de secteur d'activité qui n'ait eu à un moment ou l'autre de rapport avec le pouvoir politique. Le champ de l'histoire politique irradie dans toutes les

directions tout comme il est soumis à des déterminations d'autres facettes de l'histoire. Cependant, son importance exige qu'il soit étudié de manière spécifique comme réalité distincte sans devoir être subordonné à l'histoire sociale ou à d'autres pratiques historiques. « Le politique existe par lui-même, fait remarquer l'historien René Rémond ; il a une consistance propre et une autonomie suffisante pour être une réalité distincte »⁷.

L'examen de la dimension politique de notre histoire est d'autant plus utile pour nous, francophones, colonisés dans l'Empire britannique et minorité à l'intérieur du Canada, que c'est à travers nos institutions politiques que le combat pour notre survie s'est affirmé avec force. Cette question est plus que jamais d'actualité compte tenu du désir d'affirmation du Québec sur la scène internationale et de la faveur dont le projet indépendantiste jouit dans la population.

Enfin, la perspective d'histoire politique qui privilégie le collectif, l'étude de la société globale, fait une contrepartie utile à la démarche en histoire sociale dont la pratique, comme le faisait remarquer Gérard Bouchard, tend à verser dans la micro-histoire et à émettre le collectif⁸. C'est la conséquence d'une spécialisation de plus en plus poussée qui s'éloigne de l'histoire globale d'une période donnée telle que l'envisageaient Fernand Ouellet et Louise Dechêne. La prédominance intellectuelle de l'histoire sociale aura également pour conséquence une certaine stérilisation des explications de l'évolution du Québec car la réalité historique ne relève pas d'une seule perspective ; elle est par essence multiforme et complexe. Elle nécessite donc « une approche à entrées multiples »⁹. Comprenons nous bien, nous ne voulons pas ici dévaluer la nécessité de l'histoire sociale, à laquelle nous avons contribué ou contribuons encore, mais réintégrer, à sa juste place, la vie politique dans l'explication de notre passé. On ne peut y parvenir vraiment qu'en pouvant compter sur des historiens de profession qui font progresser la recherche dans ce secteur et qui enrichissent de leurs travaux la compréhension de notre passé.

En 1997, Réal Bélanger lançait un appel pour un retour du politique dans l'historiographie québécoise¹⁰. Force est de reconnaître qu'il n'a pas été entendu et qu'au contraire, l'hégémonie du social dans les départements d'histoire s'est affirmée au point qu'on ne retrouve maintenant qu'un seul spécialiste d'histoire politique canadienne dans les universités francophones au Québec, Martin Pâquet à l'Université Laval¹¹. Le sentiment est encore très répandu qu'il s'agit d'un champ épuisé ou suranné de l'histoire et qu'il vaut mieux privilégier l'engagement dans d'autres spécialités.

C'est le cas notamment à l'UQAM où les cours en ce domaine attirent beaucoup d'étudiants, mais ils sont offerts par des chargés de cours dont le

nombre est soumis aux aléas des ressources du département et qui évidemment ne peuvent diriger les étudiants et étudiantes désireux de poursuivre à la maîtrise et au doctorat. Ces derniers sont frustrés de ne pouvoir se pencher sur l'évolution de la vie politique canadienne et québécoise, les relations fédérales-provinciales, la politique extérieure, le rôle des partis, l'attitude des citoyens face aux guerres et l'exercice de la citoyenneté. Bref, tous ces champs ne sont pas jugés assez importants pour justifier le remplacement du titulaire fondateur de la Chaire Hector-Fabre d'histoire du Québec qui dirigeait plusieurs travaux en histoire politique et qui vient de prendre sa retraite. En revanche, on accepte que le département compte des spécialistes d'histoire politique dans les aires non canadiennes. Ainsi, des professeurs peuvent diriger des étudiants aux cycles supérieurs sur la construction politique de l'Europe, les révolutions en Amérique latine et les rivalités politiques partout dans le monde, mais pas sur l'histoire politique de notre propre pays. Cette voie est bloquée car seule l'approche sociale trouve grâce auprès de collègues qui veulent finalement reproduire un département à leur image.

Ce refus touche aussi l'histoire des relations internationales, un territoire que les départements de science politique commencent à occuper et que certaines universités s'emploient à développer dans une perspective multidisciplinaire. Il suscite un intérêt marqué chez les étudiants et étudiantes sensibles à inscrire leur formation en élargissant leurs horizons sur le monde. Dans deux concours récents au département d'histoire de l'Université de Montréal visant à remplacer un professeur spécialisé en histoire politique qui a pris sa retraite (René Durocher), la plupart des historiens versés en histoire du Québec et du Canada ont refusé d'embaucher un spécialiste en histoire des études internationales du Canada/Québec malgré le dossier exceptionnel des candidats. Dans un premier concours, ils lui ont préféré l'engagement d'une sociologue sans aucune formation historique et n'ayant jamais suivi un cours d'histoire canadienne¹². Dans un deuxième concours, comme moindre mal, ils se sont tournés vers l'embauche d'un européeniste spécialisé en études internationales. Là comme à l'UQAM, l'engagement en histoire politique québécoise et canadienne est frappé d'un interdit alors qu'il est permis en histoire de l'Europe.

Le refoulement de l'histoire politique a quelque chose de paradoxal au moment où l'État joue un rôle de plus en plus important depuis la Révolution tranquille. Et c'est encore plus étonnant de nos jours car les Québécois et Québécoises sont à un carrefour quant à leur avenir politique et qu'ils réclament une identité nationale propre. Ce sont des questions qui interpellent le pouvoir politique, « une des expressions les plus hautes de l'identité collective » selon René Rémond¹³. Et le « hasard » a voulu que ce soit précisément

la dimension historique de ces deux derniers enjeux, l'identité nationale et le devenir politique, qui a été escamotée dans le programme destiné aux étudiants et étudiants du niveau secondaire. À moins que le discrédit du collectif et de l'État qui a cours depuis les années 1980 avec le courant néo-libéral n'ait trouvé son chemin chez les auteurs de ce programme.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Au Canada anglais, la même tendance à repousser l'histoire politique se retrouve chez les historiens professionnels. Mais pas au point de la rayer définitivement des départements d'histoire. Aux universités McGill et d'Ottawa, deux canadianistes en font leur spécialisation.
2. Jean-François Sirinelli, « De la demeure à l'agora : pour une histoire culturelle du politique », dans Serge Berstein et Pierre Milza, *Axes et méthodes de l'histoire politique*, Paris, Presses universitaires de France, 1998, p. 382.
3. C'est ce qui a amené Ronald Rudin à rédiger un article, qui a fait du bruit, identifiant les tenants de cette approche à une école révisionniste, exagérant l'urbanité des francophones, minimisant le rôle du clergé catholique et gommant les conflits ethniques. Leur objectif serait de démontrer la normalité de l'évolution des francophones en Amérique du Nord « *to convince themselves and others that they are able to make it in the world* » (« Revisionism and the Search for a Normal Society », *Canadian Historical Review*, 73, 1992, p. 61. La traduction de l'article se trouve dans *Bulletin d'histoire politique*, vol. 3, n° 2, hiver 1995, p. 9-42). Les critiques de cette interprétation ont fusé (voir notamment « Les retombées de la table ronde sur le "révisionnisme" dans *Bulletin d'histoire politique*, vol. 4, n° 2, hiver 1996, p. 3-74 ; *Bulletin d'histoire politique*, vol. 7, n° 1, automne 1998, p. 106-156 ; Jacques Rouillard, « La Révolution tranquille : rupture ou tournant ? », *Journal of Canadian Studies/Revue d'études canadiennes*, vol. 32, n° 4, hiver 1998, p. 23-51).
4. Jacques LeGoff, *La nouvelle histoire*, Paris, Retz, 1978, p. 226, dans Hervé Coutau-Bégarie, *Le phénomène « Nouvelle histoire » : stratégie et idéologie des nouveaux historiens*, Paris, Économica, 1983, p. 96.
5. Le même constat est relevé par Réal Bélanger, « Pour un retour à l'histoire politique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n° 2, automne 1997, p. 230.
6. René Rémond, *Pour une histoire politique*, Paris, Seuil, 1988, p. 384.
7. *Ibid.*, p. 383.
8. Gérard Bouchard, « L'histoire sociale au Québec. Réflexions sur quelques paradoxes », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n° 2, automne 1997, p. 257.
9. Jean-François Sirinelli, « L'histoire politique et culturelle », dans *L'histoire aujourd'hui*, Paris, Science humaines Éditions, 1999, p. 159.
10. Réal Bélanger, *op. cit.*, p. 223-241.

11. Il succède dans cette spécialisation à Richard Jones (retraité) et à Réal Bélanger (préretraité).
12. Ce concours a avorté et la candidate a été embauchée depuis comme professeure par le département de sociologie de l'Université de Montréal.
13. René Rémond, *op. cit.*, p. 386.